

PARCOURS des 55 et 32 km

Le départ donné à 7 heures est commun aux 2 trails au départ de Belleaux, commune située dans la vallée du Brevon à 20 km de Thonon-les-Bains.

Après une boucle sous le village, les coureurs du 55 km et du 32 km partent en direction du col de Jambaz, pâturages des Joffis, cascade des Chartroux et lac de Vallon (1^{er} barrière horaire).

De là, le grand parcours remonte sur l'arête des Follys, col de Chavannais, col de Chavan, col de Vésinaz, lac de Pététroz, Grand Souvroz, Grande Pointe, Pointe de la Goy, col de la Lanche où on retrouve le 32 km venant de Tré-le-Saix.

Tous les coureurs regagnent col de Balme et Niffion d'En Haut (2^e barrière horaire).

Les concurrents du 32 km et les concurrents du 55 km hors temps descendent directement à Niffion d'En Bas jusqu'à Belleaux. Les autres continuent par La Buchille, chalets de Pertuis, Les Charges puis rentrent le long du Brevon.

Nouveauté 2008 !
Un parcours de 15 km classant pour les licenciés ou détenteurs d'un certificat médical, ou libre pour les marcheurs. Le départ est donné à 9 h 30 de Belleaux en direction du pont couvert et longe la rivière jusqu'aux Charges, puis jusqu'à Lullin avec un retour par les Pontets, la Grange de Lullin, la Côte et arrivée à Belleaux.

RÈGLEMENT

Participation : toute personne d'au moins 18 ans accomplis au 1^{er} juin 2008, licencié ou non.

Assurance : une assurance responsabilité civile a été souscrite pour ce type d'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Parcours : le parcours est entièrement balisé. Il est demandé de ne jeter aucun emballage et débris sur la totalité du parcours par respect de la nature.

Sécurité : elle est assurée par la présence d'un médecin, de la Croix Rouge Secours en Montagne sur le parcours et à l'arrivée. Les organisateurs prendront la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical.

Matériel obligatoire pour le trail : lampe frontale, couverture de survie, réserve d'eau, sifflet.

Ravitaillement : la course se déroule en semi-autonomie. Il est prévu 4 ravitaillements en solide et eau pour les 55 km et 2 ravitaillements en solide et eau pour les 32 km.

Exigences : l'utilisation d'une réserve d'eau est obligatoire. Pas de ravitaillement sauvage.

Élimination - Abandon : des pointages seront effectués sur tout le parcours. Toute irrégularité, dûment constatée sera éliminatoire (dossard mal épinglé, non respect des consignes de sécurité, manque de fair-play, tricherie, etc.). Le concurrent qui abandonne devra remettre son dossard à un organisateur qui pré-

voira son retour sur la ligne d'arrivée. Des barrières horaires seront déterminées le jour de la course au lac de Vallon et à Niffion d'En Haut.

Le retrait des dossards se fait :

- samedi 31 mai 2008, de 14 h à 18 h
- dimanche 1^{er} juin 2008, de 5 h à 6 h 30 à la salle des fêtes de Belleaux.

Autorisation : les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser pour toute opération promotionnelle, leur nom et photographies sans que cela leur confère un droit quelconque.

Départ à 7 heures précises pour les 2 trails de 55 et 32 km et 9 h 30 pour la course nature. Une demi-heure avant le départ, les concurrents signent le tableau correspondant à leur dossard, et entendent les dernières consignes. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours de l'épreuve, voire l'annuler, en cas de conditions météorologiques défavorables.

Repas savoyard : le prix du repas est compris dans l'inscription. Il a lieu après la course, le dimanche à partir de 12 h, au point d'arrivée de la course.

- tarification / salade / gâteau au chocolat et fruit : 8 euros pour les accompagnants.

Remise des prix :

- à 15 h pour le 32 km et 15 km
 - à 17 h pour le 55 km.
- Tirage au sort après la remise des prix.

7^e Trail des Allobroges 5^e Trail des Crêtes

NOUVEAU 1^{ère} course nature du Brevon
ouvert aux marcheurs et coureurs

A renvoyer avant le 27 MAI 2008 avec votre règlement à :
LÉMAN ENDURANCE • 1188, route des Bois de Ville • 74200 ARMOY

OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION AUX 3 COURSES :

Pour les non licenciés :

un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 1^{er} juin 2008.

Pour les licenciés :

une photocopie de la licence en cours de validité au 1^{er} juin 2008.

Pour les inscrits aux trails :

lampe frontale, sifflet, couverture de survie, réserve d'eau > 1 litre.

Les courses 55 km et 32 km s'adressent à des personnes ayant conscience de leurs limites physiques et sportives et de leur état de santé.

TARIFS

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Inscription Trail des Allobroges 50 km | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Inscription Trail des Crêtes 32 km | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Inscription course nature 15 km (sans repas) | 12 € |
| <input type="checkbox"/> Inscription repas accompagnant | 8 € |
| <input type="checkbox"/> Marcheurs (sans repas) | 5 € |

Attention supplément de 5 € si inscription après le 27/05/08.

Tirage au sort des lots uniquement pour les inscriptions avant le 27/05/08.

Repas après course compris pour les deux distances trails de 50 ou 32 km.

Nom Prénom

Date de naissance Sexe

Tél. E-mail

Adresse

Club

N° de licence Fédération